

DISCOURS DU MAIRE - BUDGET 2026



Prononcé à l'occasion du dépôt du budget en séance
extraordinaire tenue le lundi 15 décembre 2025

Chères citoyens,

Au nom du conseil municipal, je suis fier de vous présenter le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 de la Ville de Saint-Charles-Borromée.

Un budget municipal, c'est bien plus qu'un exercice comptable. C'est d'abord et avant tout, une feuille de route pour la prochaine année. C'est un exercice de priorisation qui vise à répondre aux besoins des Charlois, et ce, dans un contexte de croissance.

Le budget 2026 de la Ville de Saint-Charles-Borromée s'inscrit dans une dynamique de transition et de modernisation. Avec un fonctionnement de 30 M \$, le nouveau conseil confirme son engagement envers la sécurité, la qualité des services offerts à la population et l'évolution de l'appareil municipal. Malgré un contexte financier exigeant, la Ville fait le choix d'investir pour maintenir un cadre de vie attractif, durable et cohérent avec la croissance du territoire.

Ce budget est adopté dans un contexte de dépôt de rôle d'évaluation, un exercice qui entraîne des variations importantes entre les différents types de propriétés.

Et puis comme chaque année, la Ville doit également absorber une hausse des quotes-parts versées à ses partenaires paramunicipaux : Sûreté du Québec, Bibliothèque intermunicipale, Régie d'assainissement des eaux du Grand Joliette, MRC de Joliette. Pour 2026, cette hausse atteint 356 000 \$, soit 5,6 %.

Malgré les pressions budgétaires, la progression de la plupart des comptes de taxes demeure modérée. Pour la majorité des résidents charlois, l'augmentation se situe autour de 150 \$ et reste inférieure à 5,7 %.

Dans un souci de juste valeur, les tarifs municipaux, qui représentent le coût des services rendus, connaissent des ajustements limités :

- Aqueduc : + 4 \$ (105 \$ → 109 \$)
- Égout : + 3 \$ (92 \$ → 95 \$)
- Matières résiduelles : tarif maintenu à 148 \$

Au-delà de l'inflation observée lors des 12 derniers mois, la réorganisation du Service de sécurité incendie et civile (SSIC) s'arrime aux toutes dernières orientations ministérielles, avec une structure assurant une couverture continue, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, soutenue par une équipe de garde externe. Le budget 2026 intègre ainsi :

- la nouvelle convention collective des pompiers ;
- la mise en place d'une permanence 24/7 ;
- les équipements nécessaires pour répondre plus efficacement aux urgences.

Ces investissements permettent de renforcer la sécurité des citoyens, en mettant l'accent sur la force de frappe, la rapidité d'intervention et la prévention des risques.



En 2025, la municipalité a intégré les bâtiments et les équipes de la Maison Antoine-Lacombe, mais aussi du Centre aquatique afin que les Charlois bénéficient de services non seulement bonifiés, mais de proximité. Nous l'avons fait avec l'idée que chaque citoyen bénéficie d'une administration efficace, d'un niveau de service à la hauteur des attentes. Le tout en fonction des besoins, dans le respect des générations futures et à la mesure de notre capacité de payer.

En terminant, j'adresse mes remerciements aux membres du comité qui ont travaillé à l'élaboration des prévisions budgétaires de notre municipalité pour l'année en cours, en particulier sa présidente, M^{me} Marie-Josée Simard.

Je tiens aussi à remercier mes collègues du conseil, la direction générale ainsi que le trésorier Yannick Roy et toutes leurs équipes pour leur contribution à l'élaboration de ce budget.

Prononcé sur le Programme triennal d'immobilisations 2026–2028

Le Programme triennal d'immobilisations (PTI) déposé ce soir prévoit 50,8 M\$ d'investissements, dont la moitié provient de subventions. Parmi les projets d'investissement majeurs pour l'année 2026, notons :

- Poste de suppression pour la Centrale d'eau potable au nord de Visitation ;
- Ventilation et réaménagement au Centre aquatique ;
- Agrandissement et réaménagement de la caserne pour accueillir les pompiers 24 h / 24 h ;
- Modernisation de la flotte de véhicules (travaux publics, incendie et loisirs) ;
- Sécurisation du site du parcours lumineux – jardins Antoine-Lacombe ;
- Réaménagement dans les parcs : baseball et plage à Maria-Goretti, accès à la rivière aux Pionniers et aménagement au secteur Flavie-Poirier ;
- Création de trottoirs ou nouveaux sentiers polyvalents pour la mobilité active : Marie-Curie, Visitation/Curé M.-Neyron et Flavie-Poirier ;
- Réfection de rues diverses pour prolonger la durée de vie utile du réseau routier.

J'aimerais souligner que nous prévoyons mettre sur pied, au cours de la prochaine année, des initiatives écoresponsables.

Ces projets seront en lien avec l'esprit de nos orientations politiques d'investissement durable, de nature en ville et d'adaptation aux changements climatiques. Ils viseront à réduire l'empreinte carbone de la Ville tout en entraînant des économies. Ces projets seront annoncés lors de leurs mises en œuvre.

